

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2021

N° 2021-022

Décisions du Maire - Information

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 18 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Christiane BRESSION, Carl LEQUERTIER, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Bruno GUITTARD, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ROY.

En exercice : 22

Présents : 18

Votants : 21

Excusés :

Nicole BRUANDET, Jean-Marc MASSE, Valérie LABOUACHRA, Sébastien GALERON.

Pouvoirs :

Sébastien GALERON à Dominique RENAULT.

Valérie LABOUACHRA à Joël GIRARD

Jean-Marc MASSE à Éric DODET.

Secrétaire auxiliaire : Adeline BOIZARD.



Dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par le Conseil municipal par la délibération n° 2020-42 en date du 23 mai 2020 mise à jour lors du Conseil Municipal du 26 mars 2021 sans modification sur ce sujet précis, Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante qu'il a pris les décisions suivantes :

Familles Rurales – convention de partenariat pour les formations BAFA et BAFD :

Renouvellement de la convention entre Familles Rurales et la Commune de Saint-Ay pour définir les modalités du partenariat mis en place pour les sessions de formation BAFA et BAFD.

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le

29 MARS 2021

Le Maire,

Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

Célia VALERO.

